

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4519 LUNDI 5 JUIN 2023

EXPLOITATION MINIÈRE

Les activités de Boss Mining suspendues à Lualaba



Des agents de la société Boss Mining sur un site minier

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalam-bayi, a décidé de la suspension temporaire de toutes les activités minières de Boss Mining à Kolwezi, dans la province de Lualaba, pour une durée de trois mois. Cette décision fait suite aux derniers incidents survenus sur ce site, ayant causé d'énormes dégâts environnementaux mais aussi des pertes en vies humaines.

Page 2

DROIT À L'INFORMATION

L'Acaj fustige l'absence du livre de Charles Onana dans les librairies



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba/R.O

Dénonçant une entrave présumée et regrettable au droit à l'information, l'organisation non gouvernementale invite les structures publiques attirées de tout mettre en œuvre en vue

de faciliter la diffusion de l'ouvrage de Charles Onana. Bien qu'expédié en quantité suffisante en RDC, le livre n'est pas encore distribué et est moins visible en librairie.

Page 4

JUSTICE

Des ONG insistent sur le désengorgement des prisons

Pour le collectif des ONG de défense des droits de l'homme et la Fondation Bill-Clinton pour la paix, la surpopulation des institutions carcérales reste la cause majeure des décès y enregistrés chaque jour. Ces ONG exhortent le gouvernement congolais à instruire les magistrats des parquets pour diminuer le nombre de prisonniers et de détenus préventifs afin de désengorger les prisons.

Page 3



Emmanuel Cole (au milieu) devant la presse/Adiac

DIPLOMATIE

L'Union européenne appelée à sanctionner les agresseurs de la RD

Le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo exige des sanctions économiques européennes contre tous les acteurs qui déstabilisent l'est

de la République démocratique du Congo (RDC). Il l'a fait savoir, le 1er juin, à la délégation des parlementaires belges qu'il avait reçue en audience à la cité

de l'Union africaine. Les parlementaires belges ont annoncé une plus grande implication de l'Union européenne pour résoudre la crise à l'est de la RDC.

Page 3

ÉDITORIAL

Et la suite

L'emblématique logo du Festival panafricain de musique (Fespam) a été hissé, le 31 mai, dans les jardins de l'Unesco à Paris, en France, à l'occasion de la cérémonie de promotion internationale de ce rendez-vous prévu à Brazzaville, du 15 au 22 juillet. Au regard des commentaires relayés par la presse, cette manifestation publique a tenu ses promesses et augure du succès attendu dans quelques semaines.

Réunir autant d'invités sur deux scènes en l'espace de deux semaines, d'abord à Sibiti, dans La Lékoumou, le 13 mai, puis dans la Ville Lumière à la date mentionnée plus haut, a dû exiger des organisateurs des dispositions appropriées. Au plan protocolaire, la présence aux côtés des autorités congolaises conduites par le Premier ministre de la cheffe des lieux est le témoignage que le projet de relance de la fête africaine de la musique est porté par l'organisme spécialisé des Nations unies.

Ecouter chanter la génération des Ballou Canta, Théo Blaise Kounkou, Pierre Mountouari, Faya Tess et celle des Rogo-Roga, Quentin Moyasko, Guy-Guy-Fall, Afara Tsena rappelle une fois de plus cette leçon que jamais les alanga nzembo n'ont cessé de donner à leurs mélomanes et par-delà, à la société humaine à l'ennoblissement de laquelle ils s'emploient tant. A savoir, la musique n'a pas d'âge, et elle n'a pas non plus de frontières. La scène de l'Unesco a servi de cadre à l'ensemencement de ce végétal pour tous qu'est la quête du vivre-ensemble.

Il ne s'agit pourtant pas à ce niveau des préparatifs de chanter victoire, car le chemin est encore long. Jusqu'au 15 juillet, jour du lancement officiel du Festival, toutes les énergies devront être associées à la réussite de cette onzième édition. De telle sorte qu'au terme de la semaine festive, la charpente des prochaines reproductions soit érigée avec des poutres suffisamment solidifiées.

Brazzaville, dont le voisinage avec sa jumelle Kinshasa est une libéralité de la providence, deviendrait alors, à travers le Fespam, la plaque tournante de la promotion des musiques africaines et des diasporas adossées à la rumba.

Les Dépêches de Brazzaville

EXPLOITATION MINIÈRE

Les activités de Boss Mining suspendues à Lualaba

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a décidé de la suspension temporaire de toutes les activités minières de Boss Mining à Kolwezi, dans la province de Lualaba, pour une durée de trois mois, avec possibilité de reconduction de cette mesure si rien n'est fait dans le sens d'arrêter la pollution environnementale.

A travers sa lettre référencée CAB/MIN/Mines/ANSK/ 01937 du 29 mai 2023 adressée au directeur général de Boss Mining avec copie pour information aux différentes autorités provinciales, la patronne des Mines dit avoir été informée de la succession des incidents survenus sur le site de Boss Mining, respectivement dans la nuit du 21 au 22 mars et le 9 avril dernier, ayant causé d'énormes dégâts environnementaux mais aussi des pertes en vies humaines. "Cette situation aurait pu être évitée ou du moins atténuée si, avant la reprise des activités en novembre 2022, vous aviez pris le soin d'auditer votre système de gestion environnementale du site, en vue de l'adapter aux conditions actuelles et de reprendre toutes ces modifications dans un plan environnemental mis à jour", a fait savoir la ministre Antoinette N'Samba Kalambayi.

"Je constate que vous exploitez de manière illicite, puisque votre étude d'impact environnemental et social n'est plus

valide et que vous avez accumulé moult manquements aux obligations environnementales, lesquels mettent directement en danger la vie et la santé de plusieurs personnes. C'est pourquoi, en application de l'article 570, alinéa 2 du Règlement minier, je suspends toutes vos activités minières pour une durée de trois mois, avec possibilité de reconduction de cette mesure, aussi longtemps que vous n'aurez pas exécuté les recommandations vous transmises par le directeur-chef de service de protection de l'environnement minier, à travers sa lettre référencée 201/DPEM/2023 du 12 mai 2023", a poursuivi la ministre des Mines.

Elle a instruit le chef de division de mettre en exécution cette décision. "Pour ce faire, j'instruis le chef de division provinciale des Mines du Lualaba, qui me lit en copie, de faire exécuter strictement la présente décision et sollicite, en outre, l'implication de madame la gouverneure de province quant à ce", a ordonné la

ministre. Toujours en lien avec cette décision, le secrétaire général aux Mines est invité à prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour la réparation des préjudices subis par les communautés suite à ces incidents.

Boss Mining est une entreprise d'exploitation minière située à Kakanda, ancien site minier de la Gecamines, dans le district de Lubudi, à 60 km de la ville de Likasi. Elle produit de cathodes de cuivre et de concentrés de cobalt et demeure l'un des actifs principaux d'Eurasian resources group. Ses activités comprennent des mines à ciel ouvert, des installations de concassage, de valorisation, de concentration et une installation de tri sélectif. Avant le feuillet de Boss Mining, la ministre des Mines avait également frappé, en mars dernier, la société Xiang Jiang Mining SARL basée dans la province de la Tshopo pour les mêmes raisons.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

L'UE appelée à sanctionner les agresseurs de la RDC

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, exige des sanctions économiques européennes contre tous les acteurs qui déstabilisent l'est de la République démocratique du Congo (RDC), rapporte la cellule de communication de la présidence de la République.

Le président de la République a fait savoir sa décision à la délégation des parlementaires belges qu'il a rencontrée, le 1er juin, à la Cité de l'Union africaine à Kinshasa. Pour leur part, les interlocuteurs du chef de

l'Etat ont annoncé une plus grande implication de l'Union européenne (UE) pour résoudre la crise à l'est de la RDC. « *L'Union européenne doit faire quelque chose pour faire cesser ces hostilités* », a déclaré Els Van

Hoof, cheffe de la délégation des parlementaires belges. Elle a rappelé que la RDC est le premier pays partenaire du Royaume de Belgique. Les deux parties ont également abordé la question relative aux élec-

tions de 2023 dans ce pays. Les parlementaires belges souhaitent que les prochains scrutins soient inclusifs, transparents et crédibles. Ils ont indiqué que dans une semaine, une autre délégation, cette fois de l'UE, séjour-

nera en RDC pour faire le suivi du processus électoral. De son côté, la Belgique veut aussi envoyer des observateurs internationaux en prévision des prochaines échéances électorales dans le pays.

Alain Diasso

HYDROCARBURES

Lancement de la première édition des journées du pétrole à Dubaï

Placés sur le thème **L'incidence des contrôles dans la gestion des contrats de partage de production (CPP)**, les travaux de la première édition des journées du pétrole ont été lancés récemment à Dubaï par la vice-ministre des Hydrocarbures de la République démocratique du Congo (RDC), Wivine Moleka, à la tête de la délégation venue de Kinshasa.

La vice-ministre Wivine Moleka a adressé ses vifs remerciements aux organisateurs des journées du pétrole, les félicitant pour cette initiative de haute facture ayant pour base une thématique qui préoccupe au plus haut point l'ensemble des pays africains producteurs de pétrole. Convaincue que la rencontre de Dubaï débouchera sur des stratégies et des solutions idoines pour booster le secteur des hydrocarbures des pays africains de manière générale, et en particulier des pays africains francophones dont fait partie la RDC, Wivine Moleka a reconnu l'intérêt majeur que porte son pays qui présente d'énormes potentialités en hydrocarbures réparties dans ses trois bassins sédimentaires, à savoir le bassin de la cuvette centrale, les bassins de la branche Ouest du Rift Est-Africain et le bassin côtier.

Elle a rappelé que la RDC est engagée sur la voie de la valorisation de ses ressources et pour augmenter sa production journalière. C'est dans cette optique que le pays s'est doté d'un cadre légal et réglementaire en 2015 et 2016, afin de promouvoir ce secteur qui

constitue le pilier des économies de tant de pays dans le monde. « Dans l'optique de maximiser les revenus du secteur des hydrocarbures, la RDC a opté pour la CPP comme type de contrat pour l'attribution des droits d'hydrocarbures. Tenant au respect du chronogramme des activités, au contrôle de différents flux fiscaux, des normes environnementales, à la certification des ressources et des réserves ainsi qu'à la déclaration de la production pétrolière », a indiqué la vice-ministre des Hydrocarbures.

En sus, elle a fait savoir qu'une mise en place minutieuse des mécanismes de contrôle est plus que nécessaire en vue de permettre à chaque partie du contrat d'atteindre ses objectifs initiaux. Au-delà des difficultés, Wivine Moleka a réitéré la volonté manifeste de la RDC de redynamiser le secteur des hydrocarbures en amont à travers le tout premier processus d'appel d'offres lancé depuis le 28 juillet 2022 portant sur vingt-sept blocs pétroliers et trois blocs gaziers pour lequel certaines entreprises ont soumissionné.

Blandine Lusimana

JUSTICE

Des ONG insistent sur le désengorgement des prisons de la RDC

Le collectif d'Organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) et la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) ont, une fois de plus, dénoncé la surpopulation dans les milieux carcéraux du pays.



Emmanuel Cole (au milieu) devant la presse/Adiac

Le surpeuplement des prisons de la RDC reste l'une des causes des décès qui y sont enregistrés, selon le collectif des ONG et la FBCP, qui ajoutent qu'hormis cette cause, il y a le déficit de la prise en charge médicale et nutritionnelle. « *Il y a plusieurs cas de morts enregistrés chaque jour dans les prisons à travers le territoire congolais. Et, parmi les causes, il y a le surpeuplement. La prison centrale de Makala, par exemple, qui a été construite pour 1500 personnes, compte, à ce jour, 11 600 prisonniers et détenus préventifs* », a déploré Emmanuel Cole, lors d'un point de presse tenu, le 1er juin, à Kinshasa. De l'avis de cet activiste des droits de l'homme, à la prison centrale de Makala, les détenus préventifs sont plus nombreux que les condamnés.

Un appel pour le désengorgement des prisons

Reconnaissant les efforts fournis par la ministre chargée de la Justice pour l'amélioration des conditions carcérales, les ONG l'exhortent à instruire les magistrats des parquets pour travailler selon la vision de diminuer le nombre de prisonniers et de détenus préventifs afin de désengorger les prisons. « *Les délinquants ne doivent pas être laissés libres de se promener mais l'Etat a également l'obligation de garantir les droits de ces délinquants et de les protéger* », a souligné Emmanuel Adu Cole.

Cet activiste des droits de l'homme et ces organisations pensent donc que les magistrats doivent rendre les jugements dans le délai et accélérer les procédures ainsi que le traitement des dossiers judiciaires. Le président de la FBCP plaide également pour l'indépendance de la justice qui est appelée à ne dire que le droit. « *La bonne justice est synonyme de la*

paix, du développement et du progrès social », a-t-il insisté.

Relevant les résultats de son dernier monitoring fait à la prison centrale de Makala, ce collectif d'ONG a épinglé le cas d'un Congolais, Ilunga, qui a été arrêté dans le cadre du contrat sino-congolais, avec deux autres personnes pour les mêmes griefs. Il a dit avoir constaté que les deux autres personnes ont été relaxées pour la prescription de ces faits qui datent de plus de dix ans alors que sieur Ilunga continue d'être détenu à la prison centrale de Makala. Le collectif dénonce une détention illégale et sollicite sa libération pure et simple. Sur le plan politique, Emmanuel Cole appelle les Congolais à cultiver la paix, en réglant les différends d'une manière pacifique. Il recommande, de ce fait, la non-violence comme mode d'action.

Lucien Dianzenza

DROIT À L'INFORMATION

L'Acaj fustige l'absence du livre de Charles Onana dans les librairies

Réagissant au passage de l'écrivain Charles Onana sur Top Congo FM, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) s'est étonnée d'apprendre que le récent ouvrage écrit par cet auteur, qui décrit l'holocauste que subit la population congolaise, bien qu'expédié en quantité suffisante en République démocratique du Congo (RDC), ne serait pas encore distribué et moins visible en librairie.

Dans un communiqué du 2 juin de son président, Me Georges Kapiamba, l'Acaj indique que la non-disponibilité du livre de Charles Onana est une entrave présumée et regrettable au droit à l'information qui s'apparenterait à une collusion avec les forces d'agression. L'Acaj invite, par conséquent, les structures publiques attirées de tout mettre en œuvre pour faciliter la diffusion de cet ouvrage aux fins de permettre au peuple congolais d'être non seulement informé, mais également de se mobiliser contre le complot international ourdi contre sa souveraineté et l'intangibilité de ses frontières.



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba R.O

Passé le 31 mai sur Top Congo FM, Charles Onana a fait savoir que son livre « *Holocauste au Congo, pourquoi la communauté internationale n'en parle pas ?* » bien qu'envoyé en quantité suffisante en RDC, ne se trouve dans aucune librairie du pays et n'aurait jamais été distribué. Dans cet ouvrage, il dénonce une extermination programmée de la population congolaise, l'éclatement du pays ainsi que l'idée d'annexer le Kivu au Rwanda voisin. A l'en croire, ce sont ces desseins qui sont à la base de la guerre que mène le Rwanda à la RDC depuis plusieurs décennies déjà et dont le bras armé est le mouvement ter-

roriste M23. Charles Onana démontre, en effet, que l'on assiste, depuis 1994, à l'invasion masquée du Congo par des milices et des troupes de Paul Kagame, le chef de l'Etat rwandais, dans l'objectif de piller les ressources de cette partie de la RDC, avec finalité de l'annexer carrément au Rwanda. Dans ce livre, il recommande, en somme, des poursuites judiciaires contre les leaders de différentes rébellions qui ont été menées dans l'est de la RDC et qui ont causé des milliers de morts dans la population congolaise parmi lesquels des civils, des femmes et des enfants.

Lucien Dianzenza

FÉCOFA

Le Conor établit un classement cumulé des clubs sur quatre saisons précédentes

Le classement cumulé des clubs dressé par le comité de normalisation de la Fédération congolaise place en premier Mazembe suivi de V.Club, du Daring Club Motema Pembe (DCMP) et de l'AS Maniema, quatre clubs qui représenteront certainement le pays aux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF).

Le Comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) a officiellement annulé le championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) pour la saison 2022-2023, tout en dressant le classement cumulé des clubs de la Linafoot. L'actuelle direction de la Fécifa, chargée d'organiser les élections et d'expédier les affaires courantes, s'est basée sur certains faits et situations dans la prise de cette décision, notamment l'impossibilité pour la Linafoot de terminer le championnat de la saison 2022-2023 à la suite de l'arrêt de la prise en charge par le gouvernement des frais de transport aériens des clubs, les difficultés pour certains clubs de prendre en charge les frais de transport aérien des membres de leurs équipes.

Le Conor a considéré, par ailleurs, le procès-verbal de la réunion du 23 mai 2023 entre la Linafoot et l'Amicale des dirigeants des clubs de

8	CLUBS	Points 2018-2019	Points 2019-2020	Points 2020-2021	Saison 2021-2022	Classement Total
1	TP MAZEMBE	83	53	69	51	256
2	AS V.CLUB	74	48	74	48	244
3	FC MANIEMA UNION	57	46	66	41	210
4	DCMP IMANA	63	42	46	29	180
5	FC SAINT ELOI LUPOPO	41	24	50	46	161
6	CS GROUPE BAZANO	34	37	29	34	134
7	SM SANGA BALENDE	42	17	50	21	130
8	FC RANGERS	37	29	34	28	128
9	CS DON BOSCO	36	25	33	32	126
10	FC RENAISSANCE	38	37	31	18	124
11	FC DAUPHINS NOIRS	40	18	29	23	110
12	FC LUBUMBASHI SPORT	32	27	20	22	101
13	FC SIMBA	0	22	31	14	67
14	RCK	0	28	24	7	59
15	FC BLESSING	0	0	40	19	59
16	FC JSK	0	0	32	8	40
17	US PANDA	0	0	0	24	24
18	FC ETOILE DU KIVU	0	0	0	22	22
19	AC KUYA	0	0	0	19	19
20	US TSHINKUNKU	0	0	0	15	15

Le classement cumulé des clubs établi par le Conor de la Fécifa

football du Congo (Adfco) portant proposition d'arrêt définitif des championnats de cette saison à cause du manque des moyens financiers pouvant aider aux déplacements des clubs et des officiels, d'une part, et d'autre part parce qu'il ne reste plus assez de temps pour organiser les matchs restants de la manche aller au 31 mai 2023. Le dernier

point argumentaire du Conor pour sa prise de décision, c'est la nécessité de procéder au classement des clubs de la Ligue 1 de la Linafoot en tenant compte du fait que la saison 2021-2022 n'était pas non plus arrivée à terme, mais que ses résultats avaient été validés du fait que tous les clubs avaient joué le même nombre de

matchs. En tenant compte des résultats sportifs des clubs pour une période récente et représentative, à savoir les trois dernières autres saisons complètement jouées et validées, le Conor a donc établi un classement de la saison 2022-2023. « Le classement à prendre en compte pour la Linafoot Ligue 1 pour la saison 2022-2023 est le résultat des points cumulés des quatre saisons validées, à savoir les saisons 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 », indique l'article 2 de la décision du Conor prise à ce sujet.

Classement cumulé des clubs

TP Mazembe est classé premier avec un cumul de 256 points sur les quatre saisons prises en compte. L'AS V.Club est deuxième avec un cumul de 244 points, devant l'AS Maniema Union dont le total de points sur les quatre saisons est de 210 points. Daring Club Motema Pembe (DCMP) se retrouve en quatrième position avec 180

points, suivi du FC Saint-Eloi Lupopo avec 161 points. Dans la suite de ce classement, on retrouve la Jeunesse sportive Groupe Bazano (134 points), Sa Majesté Sanga Balende (130 points), Académique Club Rangers (128 points), Cercle Sportif Don Bosco (126 points), FC Renaissance du Congo (124 points), AS Dauphins Noirs (110 points), FC Lubumbashi (101 points), FC Simba (67 points), Racing Club de Kinshasa (59 points), FC Blessing (59 points), Jeunesse Sportive de Kinshasa (40 points), US Panda (24 points), Etoile du Kivu (22 points), AC Kuya Sport (19 points) et US Tshinkunku (15 points). Selon ce classement, les quatre clubs devant prendre part aux compétitions africaines interclubs sont donc Mazembe et V.Club en Ligue des champions, Maniema Union et DCMP en Coupe de la Confédération.

Martin Engimo

AGRICULTURE ET ELEVAGE

Anatole Collinet Makosso visite à Doullens l'entreprise Cocorette

Dans le cadre de la préoccupation du gouvernement congolais face à l'accessibilité aux denrées alimentaires, mais également de la sécurité sanitaire des aliments, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité, le 1er juin, l'entreprise Cocorette, filiale du groupe Noriap, à Doullens, près d'Amiens dans les Hauts-de-France.



La visite guidée du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'entreprise Cocorette à Doullens, France/DR

L'entreprise Cocorette est spécialisée dans la production des œufs calibrés, emballés et distribués dans les grandes surfaces de la France entière. Au cours de la visite de terrain d'Anatole Collinet Makosso, le président directeur général du Groupe Noriap, David Saelens, a présenté son groupe fondé en 2006 et spécialisé en agriculture et élevage. Basé dans

les Hauts de France, ce groupe coopératif régional diversifié est au service du territoire à travers de l'agriculture et le soutien aux agriculteurs des Hauts de France ainsi que de Seine Maritime.

Outre cette présentation, David Saelens a expliqué le fonctionnement de l'entreprise en quatre pôles d'activités, à savoir les productions végétales avec les coo-

pératives Noriap, la Flandre ainsi que la branche négoce représentée par Néo Négoce ; l'élevage et la nutrition animale avec Novial, premier fabricant régional d'aliments, et Yséo, union de coopératives ; la distribution verte où la Sicap développe un réseau de vingt-trois jardineries de proximité et le machinisme, travaux agricoles et transport.

En ajout, Stéphane Gourguechon, le directeur général de Cocorette, a précisé que son entreprise est spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation d'œufs fermiers label rouge et d'œufs issus de l'agriculture biologique ; 100% des œufs commercialisés sous sa marque proviennent depuis sa création d'élevages alternatifs aux cages.

Autres précisions, d'ici à 2025, 100 % des œufs produits ou commercialisés, sous toutes leurs formes, par le groupe Œufs Nord Europe, toutes marques confondues, seront également issus d'élevages alternatifs aux cages. En 2022, l'atelier de Doullens a conditionné 700 millions d'œufs par an en raison de 60 000 œufs par heure.

Edifié par cette visite guidée, Anatole Collinet Makosso a confié s'être rendu à Doullens à la recherche de la mutualisation des solutions à trouver en référence de la déclaration du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de son discours à la nation le 15 août 2022 : « Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit est un peuple qui n'est pas libre ».

Pour en finir avec cette dépendance alimentaire qui touche plus de 88% de Congolais, le Premier

ministre a confié sa ferme intention pour une installation de ce groupe dans les douze départements du Congo. « *Considérant la volonté de mon gouvernement à lutter contre l'insécurité alimentaire et la vie chère, au Congo, je souhaite que Noriap et sa filiale Cocorette nous accompagnent dans la lutte contre la vie chère et la dépendance alimentaire* », a laissé entendre Anatole Collinet Makosso.

À l'issue de cette visite de terrain, Brice Arsène Mankou, le facilitateur, a remercié le Premier ministre pour sa disponibilité en lui assurant du soutien de la région Hauts de France, dont il est fils adoptif.

De l'avis des deux parties prenantes à cette visite, une ferme volonté s'est dégagée au point d'envisager de faciliter le Groupe Noriap et sa filiale Cocorette à investir au Congo pour réhabiliter et trouver ensemble des solutions relatives à la lutte contre la dépendance alimentaire. Le gouvernement congolais, grâce une convention de partenariat, facilitera de ce fait une installation de ce groupe dans les zones économiques spéciales et les douze départements du pays.

Marie Alfred Ngoma

3^e ÉDITION DE LA TRAVERSÉE DU MAYOMBE

La mairie de Brazzaville salue l'initiative des marcheurs contre le diabète

Plus d'une quarantaine de marcheurs ayant relevé le défi de la troisième édition de la Traversée du Mayombe ont été félicités et encouragés, le 2 juin, à l'hôtel de ville de Brazzaville, à leur arrivée, par le deuxième vice-maire. Un pari gagné avec perspicacité, a reconnu le représentant du maire.

« C'est l'occasion de vous remercier et de vous saluer personnellement pour votre bravoure. C'est le moment de mettre l'accent sur les valeurs importantes qui incarnent le sport. L'unité face à l'effort du dépassement de soi, du courage et de la passion. Pendant des jours, vous avez fait preuve de beaucoup de courage pour relever le défi. Une performance sportive qui force à avoir respect et admiration », a reconnu Emma Clesh Atipo Ngapy. Au fil des éditions, a-t-il commenté, la traversée du Mayombe gagne en notoriété à l'instar du semi marathon international de Brazzaville. « Au-delà de la performance physique, le concept de la traversée du Mayombe vise un objectif noble, celui de prévenir le diabète. Cette pandémie qui fait de ravage à travers le monde. Je reste profondément attaché au rayonnement de cette épreuve. Pour le diabète, nous disons non. Associons-nous à toutes ces sociétés et associations pour que demain on puisse éradiquer cette maladie », a-t-il souhaité.

Le vrai sujet de la Traversée du Mayombe, a expliqué le président de «Marcher courir pour la cause (MCPLC)», est la lutte contre le diabète. La traversée à pied, a-t-il précisé, est le mégaphone qui doit permettre d'amplifier le message envers les pouvoirs publics, la population et tous ceux qui veulent que le monde se porte mieux. « Nous avons fait notre part pour lutter contre le diabète. Nous sommes là. D'ici à 2045, il y aura une augmentation de 100% de cas de diabète si nous ne faisons rien. Notre cause était celle du diabète, plus généralement celle de la santé de la population », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi. MCPLC a pour objectif de sensibiliser la population à cette maladie, d'organiser des campagnes de dépistage de la population pour qu'elle puisse s'orienter.

Le diabète, un réel problème de santé publique

La convention de partenariat signée le 25 mai à Brazzaville avec l'association Diabaction a permis

de dépister, du 27 au 29 mai, à Dolisie, 600 personnes. 48 cas de diabète ont été détectés et 24 cas de pré diabète, soit 12 % de glycémie déjà perturbée. Cette campagne a donné plus d'impact à cette troisième édition. « Il est temps d'agir maintenant pour renverser la tendance du diabète et de ses complications dans notre pays », a souhaité Claude Alain Yakité, le président de Diabaction.

Le diabète, a-t-il précisé, constitue aujourd'hui un réel problème de santé publique. Dans le monde, 535 millions de personnes sont atteintes de cette maladie dont 24 millions en Afrique. Si rien n'est fait, ce nombre augmenterait à plus de 100% en Afrique dans les années à venir car une personne sur deux atteintes de cette maladie ne le sait pas. Il a, par ailleurs, indiqué que l'activité physique, un régime alimentaire sain et un dépistage régulier sont les piliers essentiels pour la prévention et le bon contrôle de cette maladie avant d'exhorter les



Le deuxième vice-maire félicite le président de MCPLC/Adiac

différents partenaires à rester unis pour ce noble combat. « Il faut agir maintenant pour la prévention du diabète et de ses complications par la pratique régulière des activités physiques associées à une alimentation saine », a-t-il précisé. Les Brasseries du Congo, tout comme les autres partenaires œuvrant dans l'amélioration de la santé de la population, se sont impliqués dans le sponsoring de cette activité afin de réduire le nombre

de personnes atteintes de cette maladie. Ils en appellent à plus de campagne pour éradiquer le diabète. « Quand on fait du bien aux gens, on fait du bien à soi. Je pense réellement que le sens d'une organisation ou d'une entreprise, c'est de permettre aux gens ordinaires de faire des choses extraordinaires », a conclu Rodrigue Dinga Mbomi.

James Golden Eloué

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une proposition pour modifier la loi électorale

Sur les vingt-six affaires inscrites à l'ordre du jour de la troisième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale qui s'est ouverte le 2 juin, à Brazzaville, figurent trois propositions de lois, dont celles modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale et portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et de modalités de financements des partis politiques.

Les propositions de lois modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°9-2001 du 10 décembre portant loi électorale modifiée par les lois n°5-2007 du 25 mai 2007 ; n°9-2012 du 23 mai 2012 ; n°40-2014 du 1er septembre 2014 ; n°1-2016 du 23 janvier 2016 ; n°19-2017 du 12 mai 2017 ; n°50-2020 du 21 septembre 2020; ainsi que de la loi n°20-2017 du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques sont une initiative du premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye. Elles visent, entre autres, l'amélioration de la gouvernance et du processus électoral. La proposition de loi relative à l'interopérabilité et à l'ouverture du canal USSD aux fournisseurs de service à valeur ajoutée en République du Congo est, quant à elle, l'oeuvre du député de la circonscription électorale unique de Mayama, dans le département du Pool, Prince Bertrand Bahamboula. Une fois votée, cette loi donnera, à en croire certains analystes, aux Congolais la possibilité d'œuvrer dans le domaine du numérique sans faire recours aux services de MTN et Airtel.

Au cours de la session qui s'étendra jusqu'au 13 août prochain, les députés se prononceront également sur le projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des très petites,



Cette enquête, la première du genre dans l'histoire récente de l'Assemblée nationale/DR

petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en établissement public à caractère industriel et commercial ; la création du Centre africain de recherche en intelligence artificielle ; la gestion durable de l'environnement en République du Congo ; la création du Centre national d'inventaires et d'aménagement des ressources forestières et fauniques. Il s'agira aussi d'examiner et d'adopter le projet de loi organique déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ainsi que la procédure à suivre. Sans oublier, le débat d'orientation budgétaire et l'autorisation de près

d'une dizaine de ratifications des conventions de l'Organisation internationale du travail.

Le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, a rappelé à l'ouverture de la session que la création du Centre africain de recherche en intelligence artificielle est un défi des temps nouveaux. « Il va nous aider à utiliser les outils de cette mystérieuse révolution technologique qui influence nos vies, qui, tantôt fascine, tantôt inquiète », a-t-il déclaré, saluant les députés, initiateurs des propositions de loi « susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population. Des propositions de loi, il en pleut comme jamais, signes

et marqueurs d'une chambre toujours à la tâche... »

Selon lui, cette troisième session ordinaire permettra aux députés de faire le point des missions d'information dans les administrations publiques, ainsi que la mission d'enquête parlementaire au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Cette enquête, la première du genre dans l'histoire récente de l'Assemblée nationale, est, d'après Isidore Mvouba, un acte de courage et d'engagement républicain des députés.

Il a également annoncé l'organisation des journées parlementaires d'échange et de renforcement des capacités sur les thématiques diverses et variées au cours de

cette session. Sans oublier la sensibilisation des députés aux objectifs du mécanisme africain d'évaluation par les pairs. « Certaines mesures novatrices de la loi de finances 2023, comme la facture normalisée et la dématérialisation des services publics sous-tendues par la mutualisation des bases de données économiques doivent s'implémenter. Une journée parlementaire sera organisée à cet effet. Le gouvernement doit y œuvrer de façon diligente », a-t-il annoncé.

Toujours au plan interne, Isidore Mvouba a annoncé l'opérationnalisation sous peu du site internet de l'Assemblée nationale qui renaît de ses cendres. En effet, c'est une « version plus dynamique et interactive » qui sera, a-t-il dit, mise sur la toile avec l'accompagnement de l'Agence de régulation des postes et télécommunications. « Le digital devrait intégrer nos modes de travail, vous l'avez compris... A cet effet, les députés disposeront très bientôt d'ordinateurs portables et d'adresses mails professionnels. La digitalisation de nos services permettra, en outre, d'assurer une plus grande visibilité de notre action et construire l'e-réputation de l'Assemblée nationale... », a conclu le président de l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Séduction 13

Un accord en treize points, conclu le 29 mai à Beijing, a marqué la fin de la visite d'Etat du président de la République démocratique du Congo (RDC) en République populaire de Chine (RPC). Félix Tshisekedi et son homologue chinois, Xi Jinping, se sont félicités du nouvel élan impulsé à leurs relations diplomatiques vieilles aujourd'hui de cinquante et un ans. Entre Kinshasa et Beijing, la coopération est désormais placée sous le sceau du partenariat « stratégique », le niveau le plus élevé en la matière pour deux Etats qui se rapprochent davantage.

Cet aboutissement est la conséquence des concessions faites par chaque partie à l'issue des discussions ayant pour l'essentiel permis de revisiter les précédents accords et de redéfinir le nouveau cadre de coopération : éducation, recherche scientifique, santé, infrastructures, mines, agriculture, numérique, environnement, développement durable, hydrocarbures, culture, tourisme, énergie, défense et sécurité, le tour d'horizon entrepris par le grand accord

est complet. La diplomatie a beaucoup joué car les deux pays en ont eu besoin pour mesurer le niveau de soutien que l'un peut apporter à l'autre dans les domaines de leur politique intérieure et extérieure.

Confrontée à une vague des rébellions tentaculaires dans l'Est de son territoire, la RDC a obtenu de la Chine une condamnation claire des forces impliquées dans la déstabilisation de ses frontières. Les noms étant odieux, les autorités chinoises ne sont pas allées jusqu'à en citer certains, mais en plaidant un soutien « ferme » à leurs homologues rd-congolaises, elles ont fait mieux en élargissant cet appui à la mise en œuvre sereine de « l'agenda politique interne majeur » de la RDC. Le pays s'apprête, comme on le sait, à renouveler les mandats électifs de ses dirigeants à la fin de cette année.

De son côté, Kinshasa a renvoyé l'ascenseur à Beijing en réitérant son adhésion au principe d'une seule Chine. Pour les autorités chinoises, qu'il pleuve ou qu'il

neige, la cause taïwanaise est une cause nationale sacrée. Quand il est fait allusion au dossier de Taïwan en ces termes-là, le complément d'objet direct est de rappeler l'impérieuse nécessité qui s'impose à tous de respecter l'ordre international fondé sur le droit de chaque peuple à disposer de lui-même et à choisir librement son modèle de développement. Les deux partenaires l'ont répété.

Maintenant, parlons affaires : le nouvel accord de partenariat entre la RDC et la Chine séduit encore un peu plus dans son volet économique. Point 10 : « La partie congolaise continuera d'améliorer son environnement d'affaires, de sorte à fournir des conditions favorables aux activités des entreprises chinoises sur son sol et à préserver effectivement leurs droits et intérêts légitimes, tout en exigeant le respect par les entreprises publiques et privées chinoises des lois et règlements en vigueur en RDC ».

Si l'on devait employer l'expression consacrée, on dirait de ce point 10 du nouveau partenariat stratégique entre la

RDC et la Chine qu'il épouse le langage du « gagnant-gagnant ». Il a été souvent reproché aux sociétés étrangères qui s'implantent en Afrique, chinoises y compris, d'en faire à leur tête ; et aux gouvernements du continent de fermer les yeux sur les nombreux abus constatés. Peut-être donc, pour Kinshasa et Beijing, l'heure a sonné de ne plus jouer à cache-cache.

Entre ceux qui possèdent l'expertise qu'ils devraient à terme en principe partager, et ceux qui détiennent les richesses naturelles soumises à l'exploitation pour le bien commun, la règle convenable doit être du « 50-50 ». Dans sa célèbre chanson « Séduction 13 », Alain Barrière conseille de tenter de séduire l'âme que l'on convoite autant de fois. A ne pas dépasser le seuil de la treizième fois sans succès car vous n'y parviendrez plus. A leur avantage, la RDC et la RPC ont convenu, au point 13 de leur accord, d'approfondir leur coopération. Une chance qu'elles devront saisir pour le bien de leurs peuples.

Gankama N'Siah

SÉNAT

La dix-huitième session démarre avec dix-huit affaires

Ouverte le 2 juin à Brazzaville, la dix-huitième session ordinaire administrative de la troisième législature du Sénat a retenu à son ordre du jour dix-huit affaires.

Hormis le débat d'orientation budgétaire, les nouvelles affaires et le projet de loi portant création du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, les projets de loi autorisant la ratification de la convention 170, 174, 175, 176, 177 et 181 de l'Organisation internationale du travail sur les produits chimiques seront aussi examinés.

La prévention des accidents industriels majeurs, le travail à temps partiel, la sécurité et la santé dans les mines, le travail à domicile, les agences d'emplois privées et enfin le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques font également partie des affaires retenues.

L'ordre du jour a aussi retenu la séance des questions orales avec débats au gouvernement et les questions d'actualité. Ouvrant les travaux de cette session, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a exhorté l'ensemble des sénateurs à donner

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les Congolais invités à recycler les déchets plastiques

Dans le cadre de la célébration, le 5 juin, de la Journée mondiale de l'environnement, la ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a rendu public un message demandant aux Congolais et autres acteurs de la société d'intensifier la lutte contre le changement climatique, à travers la mise en place des projets incluant la collecte, le tri, le transport, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets.

La solution pour l'élimination des déchets, à en croire la ministre Arlette Soudan-Nonault, c'est de promouvoir une économie circulaire dans laquelle le plastique sera réutilisé au lieu d'être jeté. Elle a ainsi invité les collectivités locales à élaborer des plans de gestion écologique incluant la collecte, le tri, le transport, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets.

« Chacun doit prendre conscience qu'en jetant une bouteille d'eau vide ou un sachet plastique usagé dans la nature, c'est un peu de l'avenir de nos enfants que nous hypothéquons. C'est par la conjugaison des efforts de tous que, collectivement, nous parviendrons à une véritable mobilisation contre cette bombe à retardement qu'est la pollution plastique. Une mobilisation dont nous aurons bien besoin si nous voulons éviter que l'Afrique devienne la poubelle du monde vers laquelle les pays riches se débarrassent de leurs déchets plastiques, comme ils le font déjà pour leurs composants électriques et électroniques usagés », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Placée sur le thème du combat



La ministre Arlette Soudan-Nonault/Adiac

contre la pollution plastique, cette journée lance un alerte puisque, selon la ministre, l'état des lieux global de la pollution plastique parle de lui-même. « Au rythme actuel, elle devrait tripler d'ici à 2050 et générer près de 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les déchets plastiques représentent 85% de tous les

déchets marins et on estime que dans deux ou trois décennies, il y aura dans les océans, les lacs et les fleuves, plus de plastique que de poissons. En Afrique, ce sont 165 millions de tonnes de plastique qui arriveront en fin de vie dans les dix ans », a déploré Arlette Soudan-Nonault.

Elle a, par ailleurs, rappelé les ef-

forts du gouvernement à travers l'impulsion du président Denis Sassou N'Gusso dans la protection, notamment le décret en date du 20 juillet 2011, qui fait du Congo l'un des premiers pays du continent africain à interdire l'importation, la production et la commercialisation des sachets et films en plastique à usage unique. La coordonnatrice technique de la Commission climat du Bassin du Congo a demandé aux autorités concernées, préfets, sous-préfets, douaniers, fonctionnaires chargés du contrôle des normes de consommation et de l'hygiène publique à appliquer strictement ledit décret.

Célébrée le 5 juin de chaque année depuis cinquante ans, la Journée mondiale de l'environnement, a estimé Arlette Soudan-Nonault, est une opportunité pour les États, mais aussi pour chacune et chacun de penser à la préservation de l'environnement comme seul et unique moyen de garantir le mieux être et la survie des générations futures.

Notons que le gouvernement avec ses partenaires organisent, le 10 juin, la grande marche verte. Les préparatifs de cette journée dédiée à l'environnement ont déjà débuté.

Rude Ngoma



Liberté
Créativité
Diversité

AVIS DE RECRUTEMENT
D'UN AGENT DE MEDIATHEQUE

Description du poste :

L'agent de médiathèque accueille, informe et oriente le public selon son besoin. En tant qu'interlocuteur principal de la médiathèque, il se doit d'avoir une bonne connaissance des lieux, de ses services et de son environnement pour aiguiller au mieux ce public. Il est appelé donc à être polyvalent pour assurer au mieux les tâches ci-après :

- Accueillir et orienter le public ;
- Gérer les opérations de prêt et de retour ainsi que les inscriptions des nouveaux usagers sur la base de données informatisées dont il dispose.
- Participer activement à la mise en place, au rangement et à l'entretien de toutes les collections. Ouvrages, CD, DVD, équipements informatique et multimédia...
- Participer au traitement physique des documents : équiper les livres, apposer des codes-barres, mettre des couvertures sur les livres ...

Compétences attestées :

- Avoir une expérience et une connaissance de la médiathèque (un diplôme en bibliothéconomie serait souhaité) et/ou être agent d'accueil qualifié prouvé par un diplôme, ou une attestation de travail ou de stage, ou encore par un contrat attestant avoir exercé ce métier dans une structure ;
- Avoir un bon relationnel avec les personnels de la structure d'accueil ;
- Disposer de certaines qualités indispensables d'accueil du public : sens de l'écoute, langage correct, bon sens de la communication, courtoisie, politesse, discrétion, ...
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, ...) et réaliser des recherches sur le web ;
- Connaître les standards littéraires et se tenir informé des nouveautés ;
- Maîtriser les techniques d'indexation documentaire.
- Avoir un esprit critique constructif et propositionnel ;
- Assurer le rôle de médiation sur la partie numérique

Demandeur et prise de service : L'Institut Français du Congo et pour une prise service le vendredi 1^{er} septembre 2023.

Rémunération et type de contrat : Selon le cadre salarial de l'Institut Français du Congo pour un (1) an de CDD renouvelable.

Documents à fournir : Lettre de motivation / Curriculum vitae / Copie des diplômes ou attestation de travail ou de stage, ou encore contrat de travail d'avoir exercé dans une structure.

Adresse de dépôt candidature : La candidature est adressée à l'Institut Français du Congo, sis rond-point place de la République – B.P. : 2141 – Brazzaville, à l'attention de la Secrétaire Générale avec le code RAM sur l'enveloppe, ou par e-mail : candidature.brazzaville@ifcongo.com, au plus tard le vendredi 30 juin 2023 à 18h.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées



Liberté
Créativité
Diversité

AVIS DE RECRUTEMENT
D'UN (E) TECHNICIEN (NE) DE SPECTACLE

Description du poste :

Le (la) Technicien (ne) son et lumière de spectacle effectue ses activités dans les domaines de la lumière, du son, du plateau et de la structure. De par sa polyvalence technique, il intervient dans toutes les prestations : concert de musique, théâtre, danse, projection cinématographique, exposition, conférence, etc Pendant son intervention il doit être en mesure de ce qui suit :

- **Organisation et préparation d'une prestation :** Identifier les moyens techniques (son, lumière, structure et électricité) nécessaires pour une prestation ; Préparer, conditionner et réceptionner le matériel technique prévu pour la réalisation d'une prestation ;
- **Montage / installation et démontage des équipements :** Monter et démonter les éléments de structure sur le lieu d'une prestation ;
- **Exploitation :** Réaliser l'installation, le changement et la désinstallation d'une prestation ;
- **Entretien et maintenance des équipements :** Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau en amont et en aval d'une prestation ;

Compétences attestées :

- Être technicien qualifié en son et/ou en lumière prouvé par un diplôme, ou une attestation de travail ou de stage, ou encore par un contrat attestant avoir exercé ce métier dans une structure ;
- Avoir des connaissances sur l'électricité, l'électronique et l'informatique ;
- Savoir réaliser la prise de son et/ou concevoir les lumières d'un spectacle et d'une exposition ;
- Avoir une bonne connaissance de signaux et normes de base ;
- Avoir un bon relationnel avec les techniciens et les personnels des structures d'accueil ;
- Avoir une bonne culture artistique : musique, théâtre, danse, exposition ;
- Avoir un esprit critique constructif et propositionnel ;
- Savoir interpréter une fiche technique.

Demandeur et prise de service : L'Institut Français du Congo et pour une prise service le jeudi 1^{er} juillet 2023.

Rémunération et type de contrat : Selon le cadre salarial de l'Institut Français du Congo pour un (1) an de CDD renouvelable.

Documents à fournir : Lettre de motivation / Curriculum vitae / Copie des diplômes ou attestation de travail ou de stage, ou encore contrat de travail d'avoir exercé dans une structure.

Adresse de dépôt candidature : La candidature est adressée à l'Institut Français du Congo, sis rond-point place de la République – B.P. : 2141 – Brazzaville, à l'attention de la Secrétaire Générale avec le code RTS sur l'enveloppe, ou par e-mail : candidature.brazzaville@ifcongo.com, au plus tard le jeudi 15 juin 2023 à 18h.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées



Discours du Premier ministre congolais à l'Académie des sciences d'Outre-mer (Paris le 2 juin 2023)

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames, messieurs,

« Homme libre, toujours tu chériras la mer !

La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme

Dans le déroulement infini de sa lame. »

Mesdames, messieurs,

Acceptez que j'entame mon propos par ces beaux vers de Charles Baudelaire sur la mer qui résonnent comme un hymne dans cette Académie des sciences d'Outre-Mer dont nous célébrons le centenaire.

Au moment d'être admis dans cette prestigieuse institution, je mesure l'honneur qui m'est fait et dont ma faible éloquence ne permettra pas de traduire la profondeur.

C'est en réalité un triple honneur pour moi. En effet, outre mon installation à un moment si particulier de l'histoire de notre institution, il s'agit d'un double clin d'œil du sort : celui du rapport personnel que j'entretiens avec la mer, de par mon lieu de naissance et celui de l'Histoire de mon pays, la République du Congo, qui porte avec dignité son passé migratoire et colonial. Un passé qu'il assume pleinement et sans complexe, au point d'avoir ramené sur ses terres, les restes mortels de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, d'avoir donné son nom à la ville capitale, Brazzaville, et d'en avoir fait la capitale de l'AEF, puis celle de la France libre, alors sous occupation allemande.

Avec vous aujourd'hui, je voudrais assumer ce passé migratoire et colonial, pour qu'ensemble, pour qu'ensemble, au nom de la civilisation universelle, nous puissions « panser les plaies d'hier, repenser la paix aujourd'hui et mieux penser le monde de demain ».

Mais au préalable, permettez-moi de remercier du haut de cette tribune, MM. Roland Pourtier et Pierre Gény, respectivement président de l'Académie et secrétaire perpétuel et, avec eux, l'ensemble des membres du Collège électoral, pour avoir accepté, en comité secret, de m'adopter en leur sein.

Monsieur le président, votre portrait m'a tellement ému que j'ai tout de suite réalisé votre parfaite connaissance de mon pays, de ses hommes et de sa biodiversité. Je vous en sais gré.

Mes remerciements vont également à l'endroit du général Alain Lamballe, membre titulaire de cette Académie dont il a présidé la deuxième section, pour avoir porté et soutenu ma candidature, ainsi qu'à Me Emmanuel Caulier qui me l'avait fait rencontrer, il y a plus d'une décennie et qui, à l'origine de ma candidature, n'a cessé de s'impliquer avec bonheur et efficacité dans les relations franco-congolaises à divers niveaux.

En cet instant précis, je voudrais témoigner ma profonde reconnaissance à mon directeur de thèse de doctorat, M. Didier Rebut, au président du Jury, le Pr Yves Mayaud et à toute son équipe, ainsi qu'à tous ceux qui, à divers niveaux, ont supervisé mes différents travaux de recherche à l'instar de Moïse Sola, Delphine Edith Emmanuel Adouki, Placide Moudoudou, Philippe Bonfils, Dieunedort Nzouabeth, Aristide Badji, et bien d'autres.

L'occasion me semble aussi indiquée de rendre hommage à un grand homme d'État, son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République du Congo, qui m'a inscrit à son école de vie, depuis plus d'un quart de siècle et qui, année après année, suit ma marche, me forge chaque jour pour acquérir le statut et la stature qui me valent aujourd'hui de parler devant vous.

Je n'oublie pas sa chère épouse, Mme Antoinette Sassou N'Gusso, première dame du Congo, dont le rôle a été déterminant dans cette marche sur le boulevard de l'accomplissement académique qui m'honore aujourd'hui.

Je voudrais saisir aussi cette occasion, pour exprimer ma profonde reconnaissance et mes sincères remerciements à tous mes invités, pour avoir honoré de leur présence cette cérémonie d'installation, et particulièrement à M. Jean Dominique Okemba, conseiller spécial du président de la République, secrétaire général du Conseil national de sécurité, homme de la mer de par son appartenance au corps de la marine.

Permettez-moi, enfin, avec beaucoup d'émotions, une fois n'est pas cou-

tume, d'adresser un regard attendri à mon allée de tous les temps, mon allée de cœur et de corps.

Merci ma chère et tendre épouse pour ton indéfectible et infaillible soutien et merci aux enfants.

Pardonnez-moi d'avoir si longuement exprimé ma gratitude aux uns et autres. Mais, il m'a été enseigné que savoir dire ce petit mot Merci est un impératif catégorique pour l'honnête homme.

Je voudrais à présent nous inviter à « Panser les plaies d'hier, repenser la paix aujourd'hui pour mieux penser le monde de demain ».

Commençons par panser les plaies d'hier.

Lesquelles, me direz-vous ? Ces plaies sont celles de notre passé commun. Ainsi que je l'ai rappelé dans un panel lors du colloque du centenaire dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, je suis né non loin de la baie de Loango, un site historique de la traite négrière, d'où furent déportés plus de deux millions des miens, vers les terres lointaines, de l'autre côté de l'immense Océan atlantique.

Chaque fois que j'accompagnais mon père pêcher au filet à la mer, nous empruntions « la route des esclaves » ou ce qu'il en reste, et de son doigt orienté vers l'horizon, il me montrait, en m'expliquant, la voie maritime empruntée, des siècles durant, entre 1500 et 1867, par mes lointains arrière grands-parents, en direction de l'Outre-mer.

Devenu adulte, à force d'y penser, je souffre de voir des milliers d'humains, empruntant les mêmes voies que leurs ancêtres, dans l'espoir de rejoindre l'Europe, périr en mer, sous notre regard indifférent, et avec eux l'ensemble de valeurs d'hospitalité, d'humanisme et d'universalisme, que nous avons tous désormais jetées par-dessus bord.

Je ne souhaite pas ressasser l'histoire d'un passé douloureux qui s'efface difficilement. Je souhaite encore moins m'enfermer dans la victimisation. Je voudrais juste que nous nous rappelions tous, en toute humilité, notre histoire, que nous puissions l'écrire dans toute son impudicité, et l'assumer en toute responsabilité, de sorte que chacun de nous puisse la transmettre dignement et sereinement aux générations futures. Car le présent sans le passé est stérile et le présent sans le futur est aveugle.

Le musée de la mémoire et de l'esclavage qui va être construit dans mon pays sur la baie de Loango, au bout de la route des esclaves en pleine reconstitution, renseignera utilement l'histoire de ces siècles de meurtrissures qu'il nous faut pardonner.

Pardonnez ! le mot est lâché. C'est Nelson Mandela qui nous en donne, par sa vie, l'exemple le plus illustratif de l'histoire contemporaine. Je l'entends dire, je cite : « Des gens courageux ne craignent pas le pardon, au nom de la paix ». C'est cela panser les plaies d'hier.

Après quoi, il nous faut repenser la paix aujourd'hui ».

« Gloire au Très-Haut et Paix sur la Terre aux Hommes de bonne volonté ».

Il y a plus de 2000 ans, l'un des premiers hommes de bonne volonté de notre humanité naissait et était accueilli par ces mots bienveillants que reprend Luc dans son Évangile.

Et plus tard, il y a également plus de 1452 ans, un autre homme de bonne volonté prêchera une religion de paix dans le lointain orient et le Dieu du Coran a fait de la paix, la salutation des croyants avec la formule « As Salam aleykoulam ».

Mais bien avant tout cela, il y a environ 2500 ans, naissait le Bouddha dont on a célébré, le 5 mai 2023, dans le monde entier et aux Nations unies, la fête de Vésak, jour sacré pour des millions de bouddhistes. Ici, l'enseignement porte sur des préceptes qui induisent une posture où la conflictualité sous toutes ses formes est abolie et où la paix pour soi et pour autrui, est la vertu cardinale.

À la vérité, la quête d'une paix permanente a toujours traversé toutes les doctrines, qu'elles soient religieuses ou philosophiques.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, des hommes de bonne volonté, de toutes les civilisations, ont créé l'Organisation des Nations unies (ONU). Ils ont gravé sur le monument érigé dans les jardins de son siège, ce serment biblique tiré du livre d'Esaië : « il sera le juge des nations, l'arbitre d'un grand

nombre de peuples. De leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes : une Nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on connaîtra la paix ». Heureux ont-ils été, les artisans de la paix. Ils s'appellent Winston Churchill, Franklin Roosevelt, et bien d'autres, ces hommes de bonne volonté qui ont pris l'engagement de soumettre aux autres dirigeants du monde l'idée de la création d'une organisation dont la mission principale est d'imposer et de maintenir la paix dans le monde.

Soyons donc tous, autant que nous sommes dans cette salle, des hommes de bonne volonté en quête perpétuelle de paix, à l'image, de ceux qui ont œuvré à la création de l'Académie des sciences d'Outre-mer.

C'est ici le lieu de rendre hommage à Paul Bourdarie, Maurice Delafosse, Alfred Martineau, Albert Lebrun, Gabriel Hanotau, Paul Doumer et avec eux, les 38 personnalités qui nous ont légué cet héritage.

En ce XX^e siècle bien entamé, qu'avons-nous fait du projet de paix perpétuelle auquel nous invitait le philosophe allemand Emmanuel Kant ?

Qu'avons-nous fait des promesses de paix des fondateurs de l'ONU ?

Que léguerons-nous à nos enfants ?

Un monde de conflit permanent, affecté par le terrorisme, la pauvreté et la destruction de la nature ?

Le temps n'est-il pas venu de tourner la page d'un présent chaotique fasciné par la violence, tirer les leçons qui s'imposent et repenser la paix ?

Pour cela, il nous faut commencer par accepter de renoncer à la volonté de puissance.

Le grand Thucydide nous a parfaitement enseigné le processus d'affirmation de la puissance : une cité commence par s'armer pour ne pas tomber sous l'oppression d'une autre cité ; une fois dotée d'un outil militaire puissant, elle vient au raisonnement qu'elle sera encore mieux protégée si elle faisait passer sous sa tutelle les cités voisines. Elle devient ainsi impérialiste en n'ayant cherché au départ, qu'à se défendre.

Mesdames, messieurs,

La paix juste et noble est une paix entre égaux dans un monde où certains ne doivent pas toujours gagner et soumettre.

La paix juste et noble est une paix dans laquelle les uns n'usent nullement du droit et valeurs pour intervenir chez autrui.

La paix juste et noble suppose que se construisent de nouveaux rapports de coopération équitable et éthique. C'est un préalable pour mieux penser le monde de demain.

Oui ! Penser le monde de demain

Notre rapport au futur est aujourd'hui objet d'angoisses et d'attentes diverses. Les liens sociaux sont rompus. Les relations entre les Hommes sont hypocrites. Les relations des Hommes avec la nature périssent.

Le monde de demain passe par le dialogue entre les Hommes et avec la nature.

D'abord, entre les Hommes.

Nous avons trop longtemps accepté de prendre pour du dialogue ce qui n'était que le choc de monologues ! L'heure est arrivée d'un vrai dialogue, seul susceptible de fonder la paix dans le cœur des Hommes. Car, comme on le sait à l'Unesco : « La guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est donc dans les esprits des hommes que doivent être élevées, les défenses de la paix ».

L'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, nous donne, d'ailleurs, la recette pour établir la paix. Les hommes doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

La fraternité, voilà un mot qui résonne avec force dans mon âme d'Africain, car les liens de parentés sont entièrement contenus dans ce mot puissant.

Martin Luther King ne disait-il pas : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots » ?

Mais, dialoguer entre Hommes ne suffira pas à fonder la vraie et juste paix, il faut que les Hommes réapprennent à dialoguer avec la nature.

Mesdames, messieurs,

Notre environnement est menacé. Les zones humides qui donnent à l'homme beaucoup de richesses disparaissent à grande vitesse. Lacs, rivières, marais, étangs, tourbières, mangroves sont détruits ou s'assèchent à un rythme

accélééré. La guerre de l'eau s'annonce. Les réfugiés climatiques inondent le monde.

La véritable paix suppose une communion entre l'homme et son environnement. La rupture de la paix survient lorsque l'homme traite avec mépris sa Mère nourricière : Gaïa, la nature.

En 1855, le chef indien Seattle, un autre homme de bonne volonté, écrivait au président des États-Unis : « Chaque parcelle de la terre est sacrée pour mon peuple. Nous sommes une partie de la Terre et elle fait partie de nous... L'homme blanc traite sa mère, la Terre, et son frère le Ciel, comme des choses à acheter, piller ou vendre. Son appétit dévorera la terre et ne laissera derrière lui qu'un désert... ».

Cette réalité, l'Afrique l'avait comprise depuis bien longtemps. En effet, en Afrique, nous entretenons un rapport ontologique avec la nature, elle est une expression du vivre ensemble, elle est le foyer de la première religion de l'humanité : l'animisme.

Denis Sassou N'Gusso nous dit : « Les arbres et nous sommes des frères, nous vivons grâce à eux, et eux vivent grâce à nous ».

Je viens d'une région, celle du Bassin du Congo, qui recèle en son sein, une partie de la réponse aux interrogations de demain.

Le Bassin du Congo, dit Roland Pourtier, est l'allégorie d'une puissance contrariée, résultant à la fois d'une histoire tourmentée et des choix politiques parfois hasardeux. Le bassin du Congo est une des solutions, face aux défis énergétiques et alimentaires de demain. Le Bassin du Congo est, pour l'Afrique, une promesse de survie face à un monde en déliquescence, un monde incertain que nous voyons se construire sous nos yeux avec une science sans conscience. A nous d'en prendre pleine conscience.

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel

A défaut de conclure,

2000 ans après la naissance du premier homme de bonne volonté, la paix s'est-elle installée dans le cœur des hommes et sur la terre ? Il semblerait que non.

Il est temps de repenser le modèle de construction de la paix. Un regard objectif demande à prendre en compte les efforts millénaires des traditions africaines dont l'objectif est de prévenir et de réguler les conflits pour maintenir l'harmonie de la société.

Dans mon pays, le « mbongui », synonyme de « lieu de palabre », est une juridiction de la parole. Sous la houlette d'un modérateur, consensuellement désigné et reconnu pour sa grande sagesse, pour son sens élevé de tolérance et de transcendance, le dialogue se crée, panse les plaies et apaise les esprits au point où, les protagonistes finissent par taire leurs égos, pour privilégier la tolérance à la belligérance.

Un grand Homme d'État français, Napoléon, disait : « Il n'y a que deux puissances au monde, le sabre et l'esprit. À la longue, le sabre est toujours battu par l'esprit ».

C'est justement l'esprit qui a guidé l'Afrique, dès le déclenchement de la crise libyenne, à proposer la gestion de la crise par le dialogue, plutôt que par la force. Une idée battue en brèche hier, mais qui a fait du chemin pour ouvrir enfin, sous peu, la voie à l'organisation de la conférence de réconciliation prélude aux élections libres.

C'est ce même esprit que la sagesse africaine a fait prévaloir depuis le déclenchement de la crise russo-ukrainienne, pour faire entendre raison à Kiev et à Moscou. C'est ici le lieu de saluer l'initiative des dirigeants africains, d'intervenir dans la crise russo-ukrainienne, non pas par le sabre, mais par l'esprit.

Je plaide pour que tous ici, autant que nous sommes, au sein de notre Académie, nous puissions soutenir cette troisième voie, la voie de l'Afrique, la voie de l'esprit, la voie de la raison, la voie de la paix pour que, les Nations belligérantes fassent de leurs glaives des hoyaux, et de leurs lances des serpes ; qu'elles rangent leur sabre et qu'elles fassent triompher l'esprit. Car la paix exige que nous les Hommes, dotés d'une intelligence au-dessus de tous les êtres, fassions preuve de grandeur d'esprit. Ne nous laissons pas vaincre par le mal mais soyons les vainqueurs du mal par le bien et promouvons les valeurs d'humilité, de solidarité et de fraternité pour le bien de l'humanité.

Je vous remercie de votre aimable et patiente attention.

HYDROCARBURES

La société Technip Energies France veut s'implanter au Congo

Le protocole d'accord relatif aux projets énergétiques a été signé, le 1er juin, à Paris, en France, par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et le manager de Technip Energies France, Marco Villa. La filiale française du groupe Technip Energies entend accompagner le Congo dans sa stratégie globale de valorisation gazière et de transition énergétique.

La société Technip Energies intervient dans la réalisation de projets dans les domaines de l'énergie en offshore et onshore. Spécialisée dans cette énergie, elle souhaite développer ses activités au Congo dans la perspective de projets énergétiques existants ou futurs et partager son savoir-faire en matière gazière et de transition énergétique.

La compagnie bénéficiaire espère, pour cela, investir dans le projet de Gaz national liquéfié (GNL); les solutions énergétiques zéro carbone; la chimie durable et la décarbonisation. Elle compte promouvoir au Congo le nouveau concept d'Hygiène, sécurité et environnement (HSE) en développant le système de management HSE et de son ingénierie de sécurité. Des installations de traitement d'huile, d'eau et de gaz vont être mises en place.

Le contrat d'une durée de trois ans prévoit également le développement d'un champ gazier et pétrolier en offshore. Technip Energies s'est alors engagée à réaliser l'étude de données éco-

nomiques, à développer les technologies en offshore et onshore, avec volet innovation en fonction de la demande du gouvernement et à assurer la réalisation des différents projets envisagés.

Si le montant global de ces investissements n'a pas été dévoilé, les deux parties ont néanmoins rassuré sur les prochaines étapes du projet. Un comité de suivi devra voir le jour pour étudier et émettre des avis sur toute extension du champ de coopération; d'établir les critères de sélection du personnel destinataire des formations; d'émettre des avis sur toute candidature proposée pour une formation; et de résoudre à l'amiable tout différend.

Le Congo au forum Invest in African energy

La signature de ce contrat avec la société française a eu lieu en marge du forum Invest in African energy à Paris, dédié au « Potentiel gazier et champs marginaux et matures de la République du Congo ». Le ministre congolais des Hydrocarbures a



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua animant un panel/DR

été invité à présenter le potentiel énergétique de son pays qui offre un environnement d'investissement unique et prometteur, particulièrement dans le secteur du pétrole et du gaz.

Avec des réserves importantes de pétrole et de gaz naturel d'environ 100 Mds de m³, le pays veut se positionner comme un acteur clé dans l'industrie éner-

gétique du continent. « Nous sommes fiers d'annoncer que d'ici le troisième trimestre de cette année, le premier navire de GNL quittera les côtes congolaises. Notre ambition est de devenir un exportateur de GNL important au niveau régional, jouant un rôle essentiel dans la matrice énergétique du continent », a dé-

claré Bruno Jean Richard Itoua. En plus de ces réserves, le gouvernement du Congo est engagé à promouvoir le développement durable et la décarbonisation, créant ainsi des opportunités pour les investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et les technologies propres.

Fiacre Kombo

CONSOMMATION

La surveillance du trafic des produits du tabac bientôt renforcée

La République du Congo compte lancer son propre système de marquage et de traçabilité des produits du tabac en provenance de l'étranger. L'outil informatisé proposé par un partenaire privé, la société Gordon service, sera déployé dès le 1^{er} janvier 2024.

Le système informatisé avec l'ensemble de son dispositif de marquage installé dans les locaux de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq) permettra à l'État congolais de mieux contrôler et surveiller les activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur import/export des produits du tabac. Il s'agit, d'après les autorités, de lutter contre le commerce illicite, la contrefaçon, la contrebande, le vol, la sous-déclaration et l'évasion fiscale.

Les travaux d'avancement du projet évoluent normalement, a constaté le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, lors de sa visite de terrain, le 2 juin, à Brazzaville, au siège de l'Aconoq. Les équipements vont bientôt arriver au port de Pointe-Noire et les premiers essais pourraient démarrer au plus tard au mois de décembre de cette année.

Le projet de marquage et de traçabilité des produits du tabac devrait être opérationnalisé dès janvier 2024. Le processus



Le ministre visitant les installations de l'Aconoq/Adiac

de déploiement du programme était au centre de la rencontre du ministre avec les responsables de l'Aconoq. « Le projet va permettre à l'État de gagner beaucoup d'argent, de limiter la fraude. Il devient un outil de lutte contre la fraude et donc de maximisation des recettes de l'État. Nous voulons absolument qu'il démarre le 1er janvier prochain; le ministère tient à ce que cette date soit respectée », a insisté le ministre du Développement industriel.

Il a, par ailleurs, assuré le personnel de l'Aconoq du soutien de la tutelle à accompagner la mise en œuvre de la réforme, principalement du projet de marquage et du déploiement des services de l'agence. « J'ai visité les installations de l'agence, mais le local est insuffisant pour une structure de ce genre. Il devrait y avoir beaucoup plus d'espace parce qu'on gère ici beaucoup d'informations, dont le secret se fait par étage. Je pense que l'agence devrait penser à trouver un autre local beaucoup plus vaste », a-t-il insisté.

L'Aconoq est dotée d'une salle VOC (bureau d'évaluation de la conformité), qui vient en appui à la mise en œuvre du programme congolais d'évaluation de la conformité en cours. La plateforme sera le cœur du dispositif des émissions des certificats de conformité nécessaires pour toute marchandise qui quitterait des ports tiers pour la République du Congo, a expliqué le directeur général de l'Aconoq, Jean-Jacques Ngoko-Mouyabi.

Le VOC sera comme une interface entre les plateformes de la douane et du Guichet unique des opérations transfrontalières; l'objectif étant de s'assurer que les émissions des certificats ne soient pas contestées par les usagers. C'est sur cette plateforme que va se faire, en 48 heures, l'analyse, l'audit et la validation des produits en provenance de l'étranger. « Nous avons fait un recrutement de cinq premiers opérateurs qui sont en train d'être formés à la maîtrise des outils informatisés », a indiqué le directeur général de l'Aconoq.

F.K.

SANTÉ INFANTILE

Le Congo bénéficie de 537 535 doses de vaccins

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, a reçu, le 2 juin à Brazzaville, en présence des cadres du Programme élargi de vaccination et du projet Kobikisa, la première vague des doses de vaccins destinées aux enfants démunis.



Un échantillon des produits Adiac

La réception des lots de vaccins est l'exécution du prêt de cinquante millions de dollars que le Congo a bénéficié de la Banque mondiale, dans le cadre du Projet de renforcement du système de santé «Kobikisa».

Selon Jean Ignace Tendelet, ces vaccins qui permettront d'aider plusieurs personnes seront administrés gratuitement aux enfants dont l'âge varie entre 0 et 5 ans. « Sur instruction du ministère de la Santé, 3 000 000 000 FCFA ont été mobilisés pour acquérir ces vaccins par l'intermédiaire de l'Unicef. Ces vaccins, c'est la vie de nos enfants, ils seront déployés sur toute l'étendue du territoire national. J'invite la population à vacciner les enfants gratuitement », a-t-il indiqué.

Au total, 35 295 boîtes de seringues et 537 535 doses de huit types de vaccins seront acquises. Il s'agit de vaccins BCG, bOPV, DTP-HepB-Hib, PCV, fièvre jaune, Td, MR et Rotavirus. Ces antigènes sont destinés à lutter contre les pathogènes de la tuberculose, de la poliomyélite, de la fièvre jaune, de la rougeole et autres.

Notons que le projet Kobikisa vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle, reproductive et infantile dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables. Il couvre, en effet, trente-neuf districts sanitaires, soit plus de 2 400 000 bénéficiaires.

Rude Ngoma

BOUNDJI

La population déplore le manque d'enseignants et du personnel de santé

Face à sa députée, Lékoundzou Tsatsa Avanke, la population de la circonscription électorale de Boundji s'est indignée du manque criard de personnel de santé et d'enseignants dans la localité.

Au cours d'une descente parlementaire dans sa circonscription électorale où elle est allée faire la restitution des travaux de la deuxième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale, la députée Lékoundzou Tsatsa Avanke a profité de l'occasion pour recueillir les doléances de la population qui se fondent en termes de manque de personnel de santé dans les structures sanitaires et d'enseignants dans les écoles.

Elle a, à cet effet, été à l'écoute de cette dernière. « Il nous manque d'enseignants dans les écoles et surtout de soignants dans les centres de santé », a déclaré la population. Elle a aussi évoqué la question de l'insécurité qui gangrène la localité, le manque des pistes agricoles pour acheminer les produits et bien d'autres situations qui la mettent en difficulté. Dans sa synthèse consacrée à l'adoption de plusieurs projets de lois à caractère économique, social, environnemental et sportif, notamment celui qui allonge de cinq ans l'âge limite des personnels de la force publique, elle a surtout rappelé l'importance de la loi pour un peuple. « Les lois devraient être connues, aucune personne ne doit y échapper. Elles doivent s'appliquer et, nous ne le dirons jamais assez, toute transgression de la loi entraîne une sanction. Nul n'est censé l'ignorer », a-t-elle signifié.

Soucieuse du bon fonctionnement de l'administration publique, Lékoundzou Tsatsa Avanke a remis du matériel de bureau à la

ENSEIGNEMENT

Mention acceptable sur les revendications des syndicats

A l'issue de la réunion ayant permis d'évaluer le niveau d'exécution des points inscrits dans le cahier de charges de la plateforme syndicale de l'éducation nationale, les syndicats se sont dit satisfaits des réponses apportées par les ministres en charge de l'Enseignement général, Jean Luc Mouthou, et de l'Enseignement technique, Ghislain Thierry Maguessa Ebome.

« En négociation, on ne gagne pas tout, on ne perd pas tout. Nous sommes pour l'heure satisfaits sachant que le travail se poursuit », a déclaré le porte-parole de la plateforme syndicale de l'édu-

questions sur lesquelles les membres du gouvernement et les syndicats ont échangé. La CAP qui devrait se tenir en juin est reportée au mois de juillet à cause des examens d'Etat qui pointent à l'ho-

soldes d'activités dus aux enseignants, une rencontre est prévue sous peu entre les syndicats et les ministres en charge du Budget et des Finances. Après, une autre rencontre aura lieu entre les



L'échange entre les ministres et les syndicats Adiac

cation nationale, Herbert Baketiba.

La tenue de la Commission administrative paritaire (CAP) fait partie des

rizon. Les équipes sont déjà à pied d'œuvre pour rassembler les dossiers à examiner.

Concernant le rappel des

syndicats et le ministre d'Etat en charge de la Fonction sur la publication de l'arrêté interministériel qui fixe les primes et

COOPÉRATION

L'Italie compte sur le soutien du Congo pour l'Expo 2030

Dans son discours de circonstance lors de la célébration de la 77e fête nationale de la République italienne, le 2 juin à Brazzaville, l'ambassadeur d'Italie, Luigi Diodati, a salué la qualité des relations entre les deux pays en comptant sur le soutien du Congo à la candidature de Rome pour abriter l'Expo 2030.



L'ambassadeur d'Italie au Congo/DR l'ambassadeur Luigi Diodati est revenu sur les projets que son pays a réalisés en terre congolaise. « Cette année, j'ai eu le plaisir d'inaugurer, avec le président de la République du Congo, le Centre pour les

énergies renouvelables installé par ENI, à Oyo, et de participer à la cérémonie de la pose de la première pierre d'une centrale pour le pompage de gaz à Pointe-Noire, en prévision de la future exportation du gaz liquéfié vers l'Italie », a indiqué le diplomate. Il a, par ailleurs, évoqué l'action des entreprises italiennes Eni, Renco ainsi que d'autres petites et moyennes entreprises qui, selon lui, travaillent pour consolider le partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays, tout comme les organisations non gouvernementales et les associations italiennes qui font un travail remarquable pour la société civile dans les orphelinats, les hôpitaux, entre autres. « Le Congo et l'Italie font preuve d'une coopération solidaire », a-t-il souligné. Sans doute, la coopération entre les deux pays a des beaux jours devant elle.

R.M.

ARTS PLASTIQUES

Alfred Monique Ondzé recycle “la coque de noix de coco” pour protéger l’environnement

Dans le cadre de la protection environnementale, l’artiste peintre, sculpteur Alfred Monique Ondzé, vient de créer un nouveau concept, « Une sculpture à base de la coque de la noix de coco ». Ce concept ayant pour base le recyclage voit le jour à l’orée de la célébration de la Journée mondiale de l’environnement, le 5 juin de chaque année.

Après sa participation à la 119^e édition de la foire de Paris qui s’est tenue à la Porte de Versailles, du 27 avril au 8 mai dernier, Alfred Monique Ondzé vient de prendre part au salon de l’entrepreneuriat féminin au Congo, du 20 au 27 mai, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, sur le thème « Boostons ensemble la créativité féminine pour un Congo meilleur ». C’est dans la ville côtière qu’elle a eu l’ingénieuse inspiration de réaliser les œuvres d’art à partir des objets jetés, une sorte de recyclage. « En me baladant sur la côte et un peu partout dans la ville océane, j’ai constaté que nous avons beaucoup de noix de coco. J’ai compris qu’il y a beaucoup à recycler là-bas et si on peut mettre la main à la pâte, on ne devrait plus les jeter par-ci, par-là, mais plutôt les recycler et faire des objets d’art avec, voire même vendre et promouvoir de l’emploi. Donc, mon art permet de promouvoir l’emploi et protéger l’environnement », a-t-elle expliqué.

qu’elle fait de l’artisanat de récupération pour montrer que rien ne se perd, tout se transforme. « Le premier tableau que j’ai réalisé, c’était un masque sur un lit des herbes sèches et des bordures. Il est décoré avec les graines de courge. Les herbes généralement on les brûle ou on les enfouit au sol pour les brûler. Cet art permet toujours de garder notre environnement propre et nous empêche aussi de polluer l’air. Cet art nous aide aussi à avoir notre pain quotidien, bref cela offre des emplois », a-t-elle déclaré. En effet, a-t-elle poursuivi, ce genre d’artisanat permet, par exemple, de créer au moins quatre emplois. Le premier amène à la menuiserie, le deuxième aux récolteurs, le troisième aux sécheurs, et le quatrième aux décorateurs.

Son tableau de noix de coco, elle l’a intitulé “ Le cri de la nature”, parce que c’est une tête en forme de noix de coco qui pleure et qui a des larmes de sang. Elle pleure tout simplement parce que la nature n’est pas respectée, pour la simple raison que l’on jette des objets



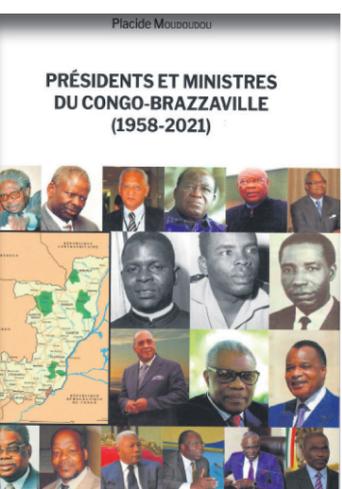
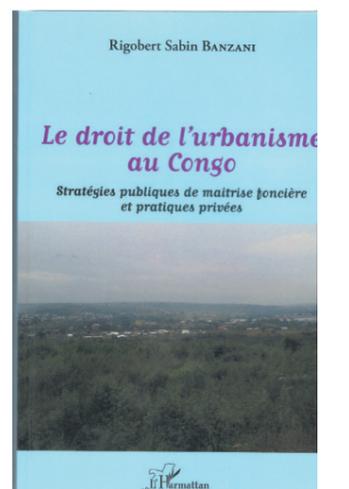
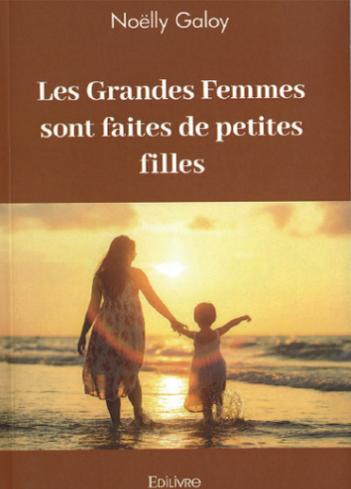
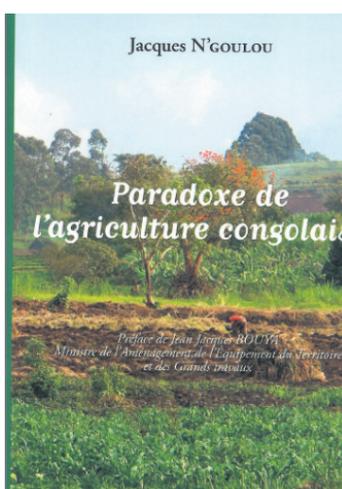
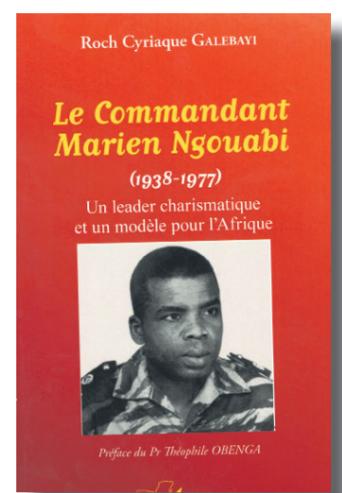
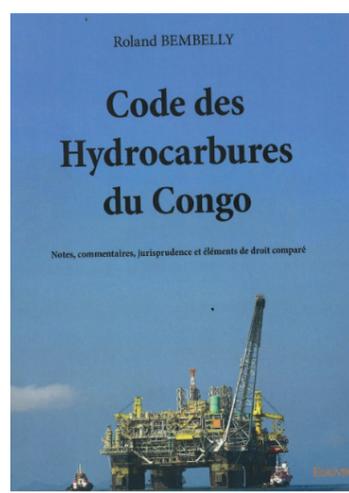
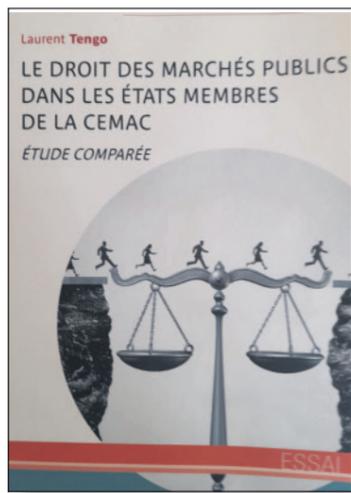
un peu partout dans l’eau. Alors que quand on jette certains objets dans l’eau, on pollue l’eau et on favorise la disparition de certaines créatures qui y vivent. Elle a réalisé également un tableau sur le recyclage du plastique. « J’ai constaté que dans les caniveaux, dans nos ruelles, les gens jettent

des plastiques et d’autres prennent le soin de les enfouir au sol. C’est une pratique qui n’est pas du tout normale. Pour ce faire, j’ai proposé un tableau fait avec du plastique. C’est un aigle, un serpent et un aiglon. Ce tableau signifie tout simplement que l’aigle est en train de sauver l’ai-

glon des griffes du serpent. En recyclant, on ne peut pas avoir faim, on réduit le chômage. Le recyclage permet de protéger la nature, parce que lorsqu’elle n’est pas protégée, il y a beaucoup de dégâts », a indiqué l’artiste Alfred Monique Ondzé.

Bruno Okokana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



TENNIS

Les tournois « J30 » s'ouvrent ce 5 juin à Brazzaville

Le pôle tennis de la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) est prêt à abriter, à partir de ce lundi jusqu'au 17 juin, deux Opens juniors « J30 » qui s'inscrivent dans l'agenda de la Fédération internationale. Les premières délégations ont foulé le sol congolais depuis le 3 juin.

Les compétitions, dont la première se jouera du 5 au 12 juin et la seconde du 12 au 17 juin, se dérouleront en simple et en double en vue de permettre aux vainqueurs de gagner trente points et ainsi améliorer leur classement au niveau mondial.

Une cinquantaine d'athlètes va se produire sur les différents courts du pôle tennis de la Fécoten. Les Américains, les Français, les Chinois, les Israéliens, les Congolais et d'autres nationalités africaines ayant fait des inscriptions depuis Londres vont donner le meilleur d'eux-mêmes dans un esprit de fair-play pour gagner le maximum de points à Brazzaville.

Le spectacle sera au rendez-vous des compétitions réservées aux athlètes dont la tranche d'âge varie entre

13 et 18 ans. Ils ont tous une mission à accomplir : devenir des joueurs professionnels.

ils devaient atteindre leurs objectifs. Affronter les meilleurs joueurs du monde sur

congolais.

Les compétitions sont aussi une façon de mettre en valeur

Fécoten qui a fait peau neuve grâce à l'appui de ses partenaires.



Les premiers athlètes foulant le sol congolais en pleine préparation sur la terre battue du pôle tennis Adiac

Et les tournois de la Fédération internationale de tennis juniors sont le canal par lequel

leurs installations va être une source de motivation supplémentaire pour les tennismen

les infrastructures de qualité dont dispose le Congo, notamment le pôle de tennis de la

James Golden Eloué

LICENCE B CAF

Trente entraîneurs congolais engagés pour l'obtention du diplôme

Trente techniciens du football, dames et hommes se sont inscrits dans le processus de formation pour l'obtention de la licence B CAF.

La direction technique nationale a publié, le 22 mai, la liste des postulants dans laquelle se trouvent vingt-et-un entraîneurs brazzavillois contre huit venus de Pointe-Noire et un de Dolisie, tous ayant la licence C CAF (Confédération africaine de football). L'investissement dans la formation des entraîneurs est important pour le développement du football. La Fédération congolaise de football s'est

leur permettre de contribuer à l'amélioration des compétences de leurs équipes respectives. Les admis seront éligibles pour l'étape la plus importante de leur carrière, à savoir l'obtention de la licence A CAF.

Pointe-Noire

Emile Dieudonné Miayembama, Alfred Nkimbi Mankoussou, Cyr Bertrand Nyati, Jean Louis Mboko, Pierre Sébastien Mouzita, Hilaire Bamoussiba, Jean Claude Mankené et Pierre Tchicaya.

Dolisie

Louis Didier Mayanith.

Brazzaville

Alain Claude Kayi, Joseph Mpénaya, Roger Bienvenu Nianga, Aurélien Mabari Ignoumba, Max Mellon Nkouangui, Mych Chanick Mereck, Berjona Aymiphe Joraine Mbemba, Thierry Jardiem Toualo, Rusthichelly Boukaka Bolouka, Chy-laure Mirdane Sageromuel Baza, Arsène Thierry Narcisse Kikoulouba, Narcisse Nzébé, Jean Théodule Boueya, Yves Ntsiba, Blanchard Loubayi, Ella Carmelle Bayeni Loukombo, Jean Pierre Kalana, Narcisse Bakoua Loufouma, Pastor Moukoko Mboumba, Régis Prince Epélé et Lully Juste Mahoungou-Ngot.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 38e et dernière journée

Vainqueur de Dijon (1-0), Le Havre revient en Ligue 1 après 13 ans d'absence. Nolan Mbemba est resté sur le banc lors de ce succès marqué par un envahissement de terrain... avant le coup de sifflet final.

Sans conséquence finalement pour le HAC qui aura vécu une fin de saison crispante (2 défaites, 1 nul et 1 victoire) après une saison totalement maîtrisée (32 matches sans défaite).

Marvin Baudry était titulaire lors de la victoire décisive de Laval sur la pelouse du Stade de la Licorne (2-1). Battu sur l'ouverture du score de son club formateur, il a été remplacé à la 55e à 0-1.

Guingamp et Warren Tchimbembe, entré à la 85e, s'imposent 2-0 à Grenoble.

Sans Bryan Passi, qui a repris l'entraînement après plus de deux mois d'absence, Niort quitte la L2 sur un nul 3-3 face à Quevilly-Rouen.

Pau et Mons Bassouamina, entré à la 70e, arrachent leur maintien face à Caen (1-0).

Battu au stade Charlety par le Paris FC (0-1), Annecy est désormais sous la menace de la décision de la commission de discipline qui devrait donner match gagné à Rodez après l'interruption du match au Matmut Atlantique.

En effet, alors que Buades avait ouvert le score pour les Ruthénois, il a été agressé par un supporter des Girondins. Arrêté à la 23e, le match n'a pas repris et devrait donc être donné gagnant au RAF qui repasserait ainsi devant le FC Annecy.

Titulaire, Kévin Mouanga a été averti à la 72e pour ce qui devrait être son dernier match sous le maillot savoyard.

Fin de saison cauchemardesque pour Bordeaux, doublé sur le fil par le FC Metz, tombeur de Bastia (3-2). Le club de Dilane Bakwa, titulaire, risque très gros.

Saint-Etienne part en vacances sur une ultime victoire face à Valenciennes (2-0). Titulaire, Niels Nkounkou a tenu son flanc gauche.

Classement final (en attendant la décision de la LFP concernant Rodez)
1) Le Havre, 75 points, 2) Metz, 72 pts, 3) Bordeaux, 69 pts, 4) Bastia, 60 pts, 5) Caen, 59 pts, 6) Guingamp, 55 pts, 7) Paris FC, 55 pts, 8) Saint-Etienne, 53 pts, 9) Sochaux, 52 pts, 10) Grenoble, 51 pts, 11) Quevilly-Rouen, 50 pts, 12) Amiens, 47 pts, 13) Pau, 47 pts, 14) Laval, 46 pts, 15) Valenciennes, 45 pts, 16) Annecy, 45 pts, 17) Rodez, 43 pts (1 match en moins), 18) Dijon, 42 pts, 19) Nîmes, 36 pts, 20) Niort, 29 pts

Camille Delourme

L'investissement dans la formation des entraîneurs est important pour le développement du football.

inscrite dans cette vision pour élargir le fichier d'entraîneurs congolais qualifiés afin de leur permettre d'assumer les diverses fonctions d'entraîneur (coach principal entraîneur des gardiens préparateur physique...). Le but étant de contribuer au développement du football. La session prévue au mois d'août va, en effet, améliorer les compétences des entraîneurs et les doter d'un bagage devant

GESTION DES FONDS COVID-19

La coalition «Publiez ce que vous payez» sollicite la dissémination du rapport d'audit Exco

Engagée depuis 2002 dans le plaidoyer en faveur de la transparence, de la gestion responsable et redevable des finances publiques, la coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) invite le gouvernement à justifier la gestion des fonds covid-19. Elle a lancé son appel le 26 mai dernier, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, à l'occasion de la campagne de dissémination de son rapport « Riposte contre la covid-19 : des milliards envolés ».

Le rapport réalisé par la coalition PCQVP sur l'étude de la gestion des fonds mobilisés pour la riposte contre la pandémie à coronavirus lui a permis d'identifier et d'évaluer les succès ainsi que les défis rencontrés dans la gestion de cette pandémie et de poser les bases d'une gestion plus efficace et efficace des catastrophes futures.

En effet, la coalition PCQVP s'est investie à suivre, de mars 2020 à mars 2021, la gestion des 40 021 911 599 FCFA mobilisés pour la riposte contre la pandémie à coronavirus. A l'issue de cette étude, les animateurs de cette plateforme, à savoir Christian Mounzé, son coordonnateur et Brice Makosso, secrétaire permanent de la commission justice et paix, se sont profondément préoccupés des dysfonctionnements et de l'absence de justification des dépenses inhérentes à la lutte contre le coronavirus au cours de la période 2020-2022 au Congo.

Bien que plusieurs points positifs ont été soulignés, il ressort cependant des écarts entre les montants déclarés par les entités bénéficiaires et les données consignées dans le rapport d'audit du cabinet



Exco.

« Déjà, le rapport de l'Etat sur la gestion des fonds covid a démontré quelques faiblesses et nous, en tant que société civile, par rapport à la somme mobilisée, nous sommes descendus sur le terrain pour suivre sa gestion. A l'issue de notre étude,

nous avons constaté que 25 milliards de FCFA non pas été justifiés. C'est pourquoi, dans notre rapport, nous demandons à l'Etat de montrer les preuves des dépenses réalisées. Et que la Haute autorité de lutte contre la corruption se saisisse de ces dossiers pour mettre au clair la

La photo de famille des participants Adiac gestion du reste des fonds non justifiée qui pourraient servir à l'amélioration des structures sanitaires de notre pays », a dit Christian Mounzé.

Pour la bonne gestion des futures catastrophes, la coalition PCQVP recommande au gouvernement la divulgation et la dissémination du

rapport d'audit Exco sur la gestion des fonds covid, dans le but d'éclairer l'opinion sur ces dysfonctionnements et d'adopter un plan de mise en œuvre de ses recommandations, d'identifier et de sanctionner les ordonnateurs des dépenses non justifiées.

A la Haute autorité de lutte contre la corruption et à la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques d'investiguer sur les soupçons de corruption mis à jour dans le rapport d'audit des dépenses covid et de saisir la justice pour la suite à donner aux résultats de son enquête.

La coalition recommande au Parlement d'ouvrir une enquête en lien avec les contrats du rapport d'audit des dépenses covid-19.

En fin, elle demande aux institutions financières internationales de donner suite au rapport d'audit du cabinet Exco de juin 2022. Ce, en demandant l'ouverture d'une enquête par les différentes institutions de contrôle et des poursuites judiciaires à l'encontre des présumés auteurs de ces délits financiers.

Charlem Léa Itoua

NÉCROLOGIE

Sylvain NGambolo et famille ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de leur fils, neveu, frère et petit-fils, Cyr Giscard Régis Gambolo, survenu le lundi 29 mai 2023 à 0h 01min au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville.

La veillée funéraire est organisée au domicile familial sis n°52 rue louomo Mougali (entre l'avenue de la paix et l'avenue « Terre jaune »).



IN MEMORIAM

5 Juin 1997-5 Juin 2023, 26 ans, jour pour jour, ce fût ! au matin de la guerre du 5 juin 1997, que l'affreuse nouvelle de la tragique disparition de notre époux, père et bien aimé Faustine Ondzienga, « Zeus » pour les intimes nous parvenait.

En ce triste et douloureux jour où nous commémorons ce triste anniversaire, la veuve Ondzienga née Charlotte Ingoba, sa fille aînée Josianne Ondzienga et tous les enfants Ondzienga prient tous ceux qui t'ont connu et aimé de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi. Pour recommander l'âme de Papa Faustine Ondzienga, entre les mains de Dieu Tout-Puissant, des messes ont été dites en sa mémoire le dimanche 4 en la Cathédrale Sacré-Cœur, puis le lundi 5 et le mardi 13 juin 2023, à 6h 15, en l'église, Saint-Esprit de Mougali, Sainte Faustine de Tsielampo, la chapelle des saintes plaies de Jésus à dix (10) maisons. Ceci, pour le repos éternel de ton âme afin que la lumière sans déclin continue à briller sur toi.

Que toutes les âmes des victimes de la tragédie de la guerre du 05 juin 1997, reposent en paix par la miséricorde de Dieu !



Malonga Cléo Nelly informe parents amis et connaissances du décès de son frère Dambhad Gervais Karl alias Joris survenu le dimanche 20 avril 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 16 de l'avenue des 3 Francs Baongo Guynemer.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

COOPÉRATION

Les ressortissants maliens invités à respecter les lois et règlements du Congo

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, Abdoulaye Diop, s'est entretenu, le 1er juin à Pointe-Noire, avec Evelyne Tchitchelle, maire de cette ville. A cette occasion, il a invité les ressortissants de son pays vivant dans cette ville de se comporter en dignes Maliens, c'est-à-dire en continuant à respecter les lois et règlements du pays hôte.



Le maire de la ville de Pointe-Noire échangeant avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali/Adiac

A sa sortie de l'audience, Abdoulaye Diop a expliqué qu'il est en mission de travail en vue de la présentation et de la vulgarisation du nouveau projet de Constitution de son pays, un projet qui consacre le retour à l'ordre constitutionnel en début de l'année prochaine. Il a aussi indiqué que les Maliens présents à Pointe-Noire doivent œuvrer économiquement pour le développement du Congo sans oublier leur pays d'origine.

« C'est une visite de courtoisie qui s'inscrit dans le cadre de la rencontre avec les compatriotes maliens vivant dans cette ville et aussi remercier l'ensemble des autorités préfectorales et municipales, y compris tous les citoyens de Pointe-Noire, pour l'hospitalité accordée aux ressortissants maliens vivant dans cette ville. En ma qualité de ministre des Affaires étrangères du Mali, cette visite représente

une occasion en vue de mieux échanger avec les autorités de la ville. C'est avec beaucoup de fierté que nous voyons cette dame assumer les charges de cette belle ville, les ressortissants maliens vivant dans cette ville doivent se comporter en dignes Maliens, c'est-à-dire en continuant à respecter les lois et règlements de la République du Congo », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

La nouvelle secrétaire générale installée dans ses fonctions

Poaty Andjoli Médécie Sainte Jossyna a été officiellement installée dans ses nouvelles fonctions, le 1^{er} juin, en présence de Jean Charles Ondoda et Evelyne Tchitchelle, respectivement secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire et maire de la ville.

La nouvelle secrétaire générale du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a remercié le président de la République et le gouvernement pour le choix porté sur sa personne à ce poste. Elle a appelé à l'esprit d'ouverture les membres du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal en vue de l'accueillir et accepter sa collaboration pour le bien de la ville. « La ville est un tout composé des hommes, des femmes, des intelligences et une conscience collective. Je saurais compter sur vous pour qu'ensemble nous relevions le défi du développement local. Faire en sorte que nous contribuons à juste titre à améliorer le quotidien des Ponténégrins et donc la qualité du service public au niveau de notre collectivité », a déclaré Poaty Andjoli Médécie Sainte Jossyna.

Pour sa part, le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire a rappelé que la nouvelle secrétaire générale du Conseil départemental et municipal est placée sous l'autorité directe du maire de la ville et c'est à cette dernière qu'elle doit rendre compte. Elle assure ainsi la coordination et l'animation des services municipaux.

« Soumise à l'obligation de réserve, le secrétaire général du Conseil départemental et municipal de la ville exerce son autorité hiérarchique sur les chefs de service et l'ensemble des agents municipaux. Il reçoit du maire la délégation permanente de pouvoir et de signature pour ce qui concerne la conservation et l'administration du patrimoine municipal ainsi que l'établissement des actes conservatoires des droits patrimoniaux, la gestion des revenus et des établissements municipaux et du personnel, les polices administratives générales et les polices spéciales, l'état civil à l'exception des actes relatifs au mariage, le recensement administratif, l'établissement de la révision des listes électorales, la préparation et l'organisation technique des élections », a-t-il signifié.

Première femme secrétaire générale de cette entité, Poaty Andjoli Médécie Sainte Jossyna a été nommée par décret n°2023-146 du 8 mai 2023, portant nomination des secrétaires généraux des Conseils départementaux et municipaux de Brazzaville et de Pointe-Noire. Elle remplace à ce poste Guy Edmond Loemba.

S.I.

IN MEMORIAM



5 juin 1985 - 5 juin 2023, cela fait 38 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher père, grand-père, oncle et beau-frère Philippe Loupet.

Pour ce triste anniversaire, les enfants Loupet (Philomène Bazenga, la famille Houla et Nanitelamio, Jean-Gabriel Koubeta, Alphonse Diamoneka et famille) prient tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée à son égard.

Papa tu resteras à jamais gravé dans nos coeurs.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Anatole Collinet Makosso désormais membre

Le chef du gouvernement congolais, Anatole Collinet Makosso, est le nouveau membre de l'Académie des sciences d'Outre-mer, institution centenaire sous les regards bienveillants du secrétaire perpétuel, Pierre Gény, et de son président, Roland Pourtier.

Élu membre associé de l'Académie des sciences d'Outre-mer, le 17 février dernier, en tant que magistrat, enseignant chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, écrivain, Anatole Collinet Makosso a été officiellement installé le 2 juin. Après Henri Lopes, il est le deuxième Congolais à intégrer cet établissement public français. Dans son discours d'installation, Roland Pourtier a expliqué que l'arrivée du nouveau membre s'est faite à la suite de connexions qui ont tissé un faisceau de liens. L'une des premières, c'est celle de sa rencontre avec le général Alain Lamballe, rencontré par l'intermédiaire de Me Emmanuel Caulier. « C'est ainsi qu'en mai 2010 vous avez organisé, à Brazzaville, un colloque international sur « Les nouvelles menaces » auquel notre confrère Alain Lamballe a participé. Vous y avez présenté vos réflexions sur « Le terrorisme aux portes de l'Afrique », le général Lamballe ayant exprimé les siennes concernant « Le terrorisme islamique en Asie du Sud-Est ». Quelques mois plus tard, en août, vous avez soutenu une thèse à l'université Paris II Panthéon-Assas : notre confrère faisait partie de votre jury », a-t-il dit.

Il a rappelé les éléments clés de la biographie du nouveau membre en ces termes : « Vous êtes né à Pointe-Noire en 1965, ce qui



Anatole Collinet Makosso installé à l'Académie des sciences d'Outre-mer, Paris 2 juin 2023 / Cellule de communication de la primature du Congo

fait de vous le premier Premier ministre né après l'indépendance. Vous avez traversé les périodes agitées de l'histoire du Congo, tout en vous construisant un destin par l'étude et l'expérience des embûches de la vie. La conviction que le savoir est le meilleur des guides pour soi-même et pour le service public ne vous a pas quitté. Vous êtes en plein accord avec l'esprit de l'Académie ».

Très honoré, Anatole Collinet Makosso a prononcé son discours de

sa vision traduisant l'importance qu'il accorde au droit et la justice : « Panser les plaies d'hier, repenser la paix aujourd'hui pour mieux penser le monde de demain ».

En présence de Jean Dominique Okemba, conseiller spécial du président de la République, secrétaire général du Conseil national de sécurité, Homme de la mer de par son appartenance au corps de la marine, le nouvel élu a adressé ses remerciements à l'endroit du général Alain Lam-

balle, à Me Emmanuel Caulier, au président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, à son épouse, alliée de cœur et de corps et aux enfants.

En substance dans son discours, il a porté un double clin d'œil au rapport personnel qu'il entretient avec la mer, de par son lieu de naissance et celui de l'Histoire de son pays, la République du Congo, qui porte avec dignité son passé migratoire et colonial.

Un passé qu'il « assume pleinement et sans complexe, au point d'avoir ramené sur ses terres les restes mortels de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, d'avoir donné son nom à la ville capitale, Brazzaville, et d'en avoir fait la capitale de l'AEF, puis celle de la France libre, alors sous occupation allemande ».

À l'adresse des Académiciens, il a plaidé « pour que tous ici, autant que nous sommes, au sein de notre Académie, nous puissions soutenir cette troisième voie, la voie de l'Afrique, la voie de l'esprit, la voie de la raison, la voie de la paix, pour que les Nations belligérantes fassent de leurs glaives des hoyaux, et de leurs lances des serpes ; qu'elles rangent leur sabre et qu'elles fassent triompher l'esprit. Car la paix exige que nous les Hommes, dotés d'une intelligence au-dessus de tous les êtres, fassions preuve de grandeur d'esprit. Ne nous laissons pas vaincre par le mal mais soyons les vainqueurs du mal par le bien et promouvons les valeurs d'humilité, de solidarité et de fraternité pour le bien de l'humanité ».

La collection d'ouvrages d'Anatole Collinet Makosso sera désormais rangée dans les rayons de la bibliothèque Félix-Houphouët-Boigny de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Et le Congo s'imposa ...

Rien finalement ne rend mieux compte de l'influence grandissante du Congo sur le plan diplomatique, entendu au sens large, que le long, très long séjour de travail que vient d'effectuer, à Paris, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, accompagné par plusieurs membres de son gouvernement. Organisée dans le temps difficile que nous vivons où l'Europe et la France en particulier doivent mieux protéger leurs intérêts face aux autres grandes puissances de la planète, cette visite a resserré des liens historiques et relancé une coopération multiforme dont les effets seront à coup sûr très positifs.

Témoignage de ce rapprochement les trois événements qui ont marqué le séjour du chef du gouvernement congolais :

° La visite symbolique d'Anatole Collinet Makosso au siège de la Fondation de Gaulle, en plein cœur de Paris, qui a permis un long et utile entretien avec Hervé Gaymard, son président, et qui a jeté les bases de nouveaux échanges sur l'Histoire commune de la France et de l'Afrique centrale.

° Le lancement de la onzième édition du Festival panafricain de musique au siège de l'Unesco, festival qui se déroulera à Brazzaville du 15 au 22 juillet, avec au cœur de ce grand événement culturel la rumba congolaise qui se trouve désormais en très bonne place dans le capital culturel de l'Afrique.

° L'entretien que le Premier ministre congolais a eu, vendredi, avec Elisabeth Borne, Première ministre française, à l'Hôtel Matignon, et

qui a permis un échange sur les questions essentielles de ce temps, parmi lesquelles figure en bonne place la résolution des conflits qui fragilisent le Bassin du Congo.

Des nombreux, très nombreux entretiens qui ont quadrillé les rencontres entre Anatole Collinet Makosso et des personnalités françaises mais aussi avec les ministres, les diplomates et les hauts fonctionnaires qui l'accompagnaient ressort l'idée aussi claire que simple selon laquelle une nouvelle forme de coopération va à coup sûr se mettre en place dans les semaines et les mois à venir. Avec, en très bonne place, l'art et la culture, la communication, l'agriculture et le commerce, la protection de la nature, la sécurité régionale, la prévention et la gestion des crises régionales.

Autant de sujets essentiels que les deux présidents, Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, aborderont lorsqu'ils se réuniront prochainement à Paris et qui se trouvent désormais au cœur de la coopération qui se dessine entre la France et le Congo mais aussi entre l'Europe et l'Afrique centrale.

Dans ce contexte très particulier, nous conseillons vivement à nos lecteurs de lire avec la plus grande attention, dans ce numéro des Dépêches de Brazzaville et du Courrier de Kinshasa, le discours qui a marqué, vendredi, l'installation d'Anatole Collinet Makosso à l'Académie des sciences d'Outre-Mer. Le message qu'il transmet est, en effet, stratégique à tous égards.

Jean-Paul Pigasse